

PORT OF/DE  
BELLEDUNE



## AVIS AUX MÉDIAS

Veillez prendre note que le **jeudi 31 mai à 14 h à la Musée du Nouveau Brunswick (1 Market Square, Saint John, N.-B. E2L 4Z6)** des représentants de l'Administration portuaire de Belledune et de communautés micmaques de la province signeront une entente, une première en son genre, entre le milieu des affaires canadien et les Premières Nations, soit le ***Protocole de relations, d'engagement et de consultation***.

Une conférence de presse sera coanimée par le président-directeur général de l'Administration portuaire de Belledune et le chef David Peter-Paul, de la Première Nation de Pabineau et membre exécutif de l'organisation micmaque du Nouveau-Brunswick, Mi'gmaw'e'l Tplu'taqnn Incorporated.

Le *Protocole* est le premier en son genre, car les deux parties en sont responsables et il reconnaît la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, les droits ancestraux ou issus de traités des peuples micmacs comme le confirme l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* et les décisions des tribunaux canadiens.

Saint John (Fort Howe) est un endroit historique pour la signature de nombreux traités entre des représentants micmacs et britanniques dans les années 1700 et est reconnu comme un endroit respectueux pour la signature du Protocole de relations, d'engagement et de consultation.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Denis D. Caron, Président-directeur général

Administration portuaire de Belledune

(506) 522-1200